

son directeur/sa directrice

pour développer et faire évoluer son projet vers un nouvel EPCC ayant vocation à recevoir le label « scène nationale » au moment de l'agrément du choix de la direction par la ministre de la culture et de la communication

A partir de l'EPCC existant, les villes de Brive-La-Gaillarde et de Tulle, avec le conseil départemental de la Corrèze, le conseil régional de la Nouvelle Aquitaine et l'Etat, procèdent à la création d'un nouvel EPCC regroupant les deux scènes conventionnées des deux villes, distantes d'une trentaine de kilomètres l'une de l'autre, dans un bassin de population de plus de 150 000 habitants.

Le nouvel établissement sera doté d'une salle de 386 places et d'un espace « Forum » pour les rencontres à Tulle et d'un espace « Rencontres » de 480 places ainsi qu'un espace de répétition de 170 m², un espace « rencontres » et un bar à Brive. Il disposera d'environ 30 permanents sur les deux sites et d'un budget global d'approximativement 3 millions d'euros.

La création de cet EPCC est prévue pour la fin de l'année 2017.

Le/la futur/e directeur/trice aura pour missions de poursuivre, à partir des structures existantes, la structuration juridique et organisationnelle du nouvel EPCC. Pour assurer cette mission. Il/elle sera, dans ce cadre, accompagné/e par les services des collectivités porteuses du projet, et, le cas échéant, d'un cabinet technique dédié.

A partir de la définition par les collectivités territoriales et l'Etat du périmètre d'action du nouvel établissement, le/la directeur/trice élabore et met en œuvre un projet artistique et culturel pluridisciplinaire prenant en compte les caractéristiques du territoire et respectant le cahier des charges des scènes nationales, poursuivant les partenariats avec les acteurs professionnels de la création et de la diffusion, voire en élaborant de nouveaux, et s'appuyant sur une concertation avec les collectivités du périmètre élargi de l'EPCC.

Ce projet s'articule autour de trois grands axes :

- une programmation témoignant de la diversité de la création artistique contemporaine en matière de spectacle vivant ;
- un accompagnement des artistes dans leur travail de recherche, notamment à travers une politique de résidences d'artistes, d'association ou de compagnonnage qui permettra de renforcer sur le territoire une permanence artistique forte ;
- l'organisation d'une rencontre artistique pour tous les publics et en particulier les jeunes, à travers une éducation artistique et culturelle ambitieuse

Le/la futur/e directeur/trice gère le nouvel EPCC sur le plan administratif et budgétaire : gestion du personnel, conception du nouvel organigramme incluant les deux anciennes équipes des théâtres, conception et exécution du budget conformément au projet qui aura été validé par le conseil d'administration dont il/elle est l'interlocuteur/trice et en développant et diversifiant les sources de financement.

Profil du/de la futur/e directeur/trice :

Professionnel/le de la direction d'une entreprise artistique et culturelle, doté/e d'une expérience confirmée dans la direction de projets artistiques et culturels ainsi que dans l'encadrement, le management d'équipes, le développement des publics et l'élaboration de projet de territoires, il/elle justifie d'une parfaite connaissance des réseaux artistiques et institutionnels nationaux et internationaux. Il/elle atteste d'une grande rigueur de gestion, de grande capacité d'adaptation et d'innovation, d'aptitude à fédérer, négocier et développer des partenariats.

Prise de fonction : 1er septembre 2017

Procédure :

Les candidats pré-sélectionnés par les collectivités publiques recevront un dossier et une note d'orientation à partir desquels ils/elles élaboreront par écrit leur projet artistique et culturel pour l'établissement. Après étude de ces projets, ils seront entendus par un jury composé de représentants des partenaires de l'EPCC.

Conditions de recrutement :

Contrat à durée déterminée de droit public : de 5 ans renouvelable (EPCC)
Rémunération selon expérience.

Les candidatures, sous forme de lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, sont à adresser au plus tard le **05 janvier 2017 jusqu'à minuit** (par courriel et par courrier - cachet de la poste faisant foi) à :

EPCC Les Treize Arches
Monsieur le Président
Théâtre
Place Aristide Briand – BP 70013 – 19 101 Brive cedex
administration@lestreizearches.com

Madame la directrice Générale de la Création Artistique,
Ministère de la culture et de la communication, 62 rue de Beaubourg, 75003 Paris
veronique.evanno@culture.gouv.fr / jacques.vincent@culture.gouv.fr

Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles de la région Nouvelle Aquitaine, Site de Limoges – 6 rue haute de la comédie –
87 036 Limoges cedex – mail : marion.limeuil@culture.gouv.fr